



Expulsion par mon propriétaire

Par **lakhricci souad**, le **25/10/2016** à **20:27**

bonjour,mon bail fini en janvier,ma propriétaire veut vendre ,elle me l'as proposer,mais j'ai refuser,faute de moyen,car je suis au rsa....nous avons décider d'un commun accord,que je devais quitter les lieux,le 20 octobre,entre temps j'ai signer 2 papiers,fait par eux,qui stipulent,que je dois informer la caf(se qui a été fait),et,l'autre "sois-disant" de leur hussier,afin que je quittes les lieux..je précises que je n'est reçu aucunes lettre recommander,tout a été fais chez moi a main levé,(moment ou j'etait aussi vulnérable)..malheureusement,j'ai du partir,pour raison familiale,et,je rentre apres les vacances...est se que mon proprio a le droit de rentrer chez moi,en mon absceance,et,vider mes meubles?...je précise que je paye toujours edf,et,je suis toujours assuré....merci de vos conseils